

GRANDLYON

communauté urbaine

SCIENCIL – FICHE SOL

SYNTHESE THEMATIQUE - SOLS DE LA CIL

TABLE DES MATIERES

Synthèse thématique - Sols de la CIL	1	
1. Préambule	4	
2. Contexte	4	
2.1 Les sols urbains reconstitués	4	
2.1.1 Fonctions des sols urbains reconstitués	4	
2.1.2 Limites et objectifs d'amélioration des sols de plantation	5	
2.1.3 Synthèse des hypothèses testées par le dispositif de suivi des sols de la CIL	6	
2.2 Occupation antérieure de la CIL et contexte pédologique	7	
2.2.1 Rappel historique	7	
2.2.2 Les sols et matériaux en place avant la CIL	8	
3. Méthode d'étude des sols	9	
3.1 Typologie de sols reconstitués	9	
3.1.1 Les sols du parc Sud	9	
3.1.2 Les sols du Triangle Interpol	10	
3.1.3 Les sols des Bandes Boisées	11	
3.1.4 Les sols des espaces verts amont	12	
3.1.5 Les sols de terre-plein	13	
3.2 Le suivi des sols	14	
3.2.1 Variables mesurées	14	
1.1.1.1. Description pédologique du sol		14
1.1.1.2. Analyses en laboratoire		14
1.1.1.3. Mesures in situ		15
3.2.2 Campagnes de mesures	15	
4. Résultats	16	
4.1 Dimension et configuration des sols de plantation	16	
4.1.1 Colonisation racinaire des sols de plantation	16	
4.1.2 Cas particulier des sols de terre-plein	17	
4.2 Nature des matériaux terreux	18	
4.3 Dynamique d'évolution de la matière organique du mélange terre-compost	18	18
4.4 Transferts hydriques en relation à l'encaissant	21	
4.5 Densité et compacité des sols	23	
5. Proposition de pratiques de reconstitution de sols et de méthodes de suivi	25	
5.1 Les indices du bon fonctionnement d'un sol fertile	25	
5.2 Construire un sol fertile dans le Lyonnais	26	
5.2.1 Choix des matériaux terreux	26	
5.2.2 Configurations optimales des sols	26	
5.2.3 Maîtriser les transferts hydriques verticaux	27	
5.2.4 Itinéraire technique de reconstitution de sol	29	

1.1.1.4.	Décapage et stockage	29
1.1.1.5.	Stockage	30
1.1.1.6.	Mise en œuvre des matériaux fertiles	30
5.3	Maitriser la qualité de la construction des sols fertiles	31
6.	Perspectives	32

1. PREAMBULE

Cette fiche traite d'une op ration de reconstitution de sols urbains r alis e dans le cadre de l'am nagement de la Cit  Internationale de Lyon (CIL) dans le courant des ann es 1990, con ue ici comme un observatoire du comportement des sols et des arbres dans les conditions de r alisation.

Ce travail s'attache   d crire les processus d' volution des sols ainsi construits et   v rifier que leurs caract ristiques initiales et actuelles sont propices au d veloppement du v g tal.

Cet observatoire n'impliquait pas de comparaison de diff rentes m thodes de mise en  uvre. En effet, d'autres pratiques et techniques existent pour la reconstitution des sols, comme celle du m lange terre-pierres par exemple. Mais une  tude comparative aurait exig  d'autres moyens et conditions de r alisation, qui n'entraient donc pas dans le champ de ce projet.

Les conclusions que l'on y trouvera s'appuient donc sur les observations nombreuses et d taill es effectu es sur le terrain, confort es au besoin par des consid rations issues de connaissances agronomiques commun ment admises.

2. CONTEXTE

2.1 LES SOLS URBAINS RECONSTITUES

2.1.1 Fonctions des sols urbains reconstitu s

Les sols urbains pr sentent la particularit  d' tre majoritairement construits par l'homme, afin d'assurer au mieux des services utiles   la ville :

Supporter les b timents et infrastructures a riennes diverses ;

Accueillir des infrastructures souterraines (r seaux, b timents,...) ;

Recueillir, rediriger ou stocker les eaux pluviales ;

Porter le d veloppement du v g tal.

Les transformations profondes subies par les sols urbains concernent principalement l'am lioration de leurs propri t s m caniques. N anmoins, cela affecte significativement une majorit  des caract ristiques qu'ils pr sentaient   l' tat naturel : perm abilit , r tention en eau, porosit , compacit , fertilit  chimique et biologique,  tat de contamination, etc. La construction des sols   vocation g otechnique n cessite la plupart du temps un remplacement des mat riaux initialement pr sents par des mat riaux min raux exog nes ou un traitement m canique ou physique *in situ*.

La proportion de sols naturels pr serv s d pend sensiblement de la strat gie d'urbanisation men e par la ville, mais un gradient positif est souvent observ  en s' loignant du centre-ville. Ces espaces v g talis s font l'objet d'une intensit  de gestion variable en fonction de leur usage (espace r cr atif, agriculture, boisement, friche, etc.).

Ainsi, les sols urbains sont majoritairement compos s de mat riaux issus de carri re, ou d'un amoncellement de mat riaux peu favorables du point de vue m canique, souvent compact s, plus ou moins pollu s et m lang s   des d chets anthropiques divers. Dans ce contexte, l'am lioration ou la cr ation de sols de plantation doit   la fois permettre de pallier les contraintes sp cifiques du milieu urbain et de subvenir aux fonctions essentielles permettant le d veloppement v g tal :

Contraintes fr�quentes, caract�ristiques du milieu urbain	Fonctions essentielles permettant le d�veloppement du v�g�tal
Interface avec les sols urbains « portants » alentours	Volume de mat�riaux fertiles suffisant pour l'exploration racinaire
Volume restreint	Fourniture continue en eau et en nutriments

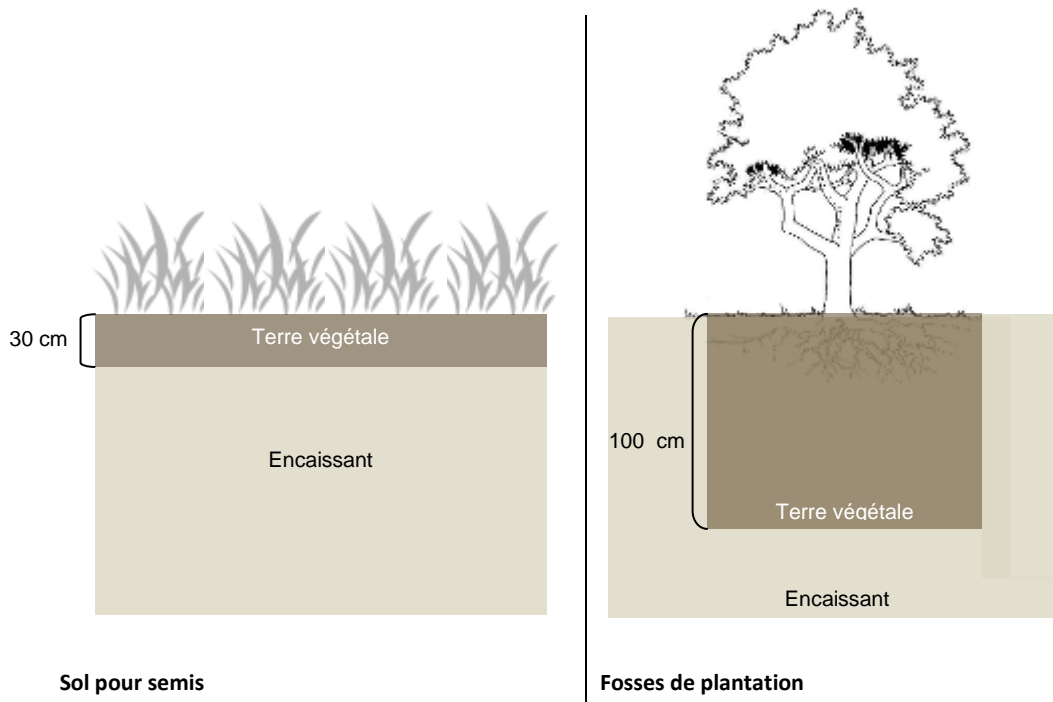
Mat�riaux en place et encaissant pas ou peu fertiles	Absence d'engorgement
Impluvium important (imperm�abilisation des surfaces alentours)	Porosit� et a�ration suffisantes
Pi�tinement, roulement	Pas de pollution (faible phytotoxicit�)
Pas de connexion � la nappe sous-jacente	

Contraintes et fonctions essentielles des sols de plantation en milieu urbain

Principes usuels de constitution des sols de plantation avant Sciencil

Avant la diffusion des innovations apport es par le programme Sciencil en 1994, deux types de sols de plantations  taient g n ralement mis en place :

- Les sols pour semis  taient constitu s d'une  paisseur constante de terre d'apport d'origine agricole (environ 30 cm), quel que soit le type de plantation envisag  (pelouse, prairie, plantes couvre-sol, arbustes).
- Les fosses de plantation des grands sujets faisaient l'objet d'un apport unique de terre v g tale d'origine agricole sur environ 1 m de profondeur et 1,5 m de largeur soit environ 2,5 m³ par sujet. Ces fosses  taient unitaires *i.e.* d connect es de tout sol fertile alentours.



2.1.2 Limites et objectifs d'am lioration des sols de plantation

Les sols fertiles constitu s selon les mod les d crits par le paragraphe pr c dent pr sentent des limites importantes qui r duisent sensiblement la p rennit  des v g taux sem s ou plant s :

- Limitation importante du d veloppement racinaire
- Probl mes d'engorgement ou d'ass chement excessif

Les facteurs   l'origine de ces probl mes sont multiples mais ils concernent en g n ral les  tapes cl s suivantes :

Conception du sol fertile

- Mauvaise connaissance du type d'encaissant et des mat riaux jouxtant le sol fertile (propri t s chimiques, physiques, comportement hydraulique)
- Pas d'optimisation du profil de perm abilit  du sol fertile en fonction des contraintes locales (climat, impluvium, capacit  d'infiltration en profondeur)
- Pas d'optimisation du volume de sol prospectable par les racines

R alisation du sol fertile

- Faible ma trise de la qualit  des mat riaux d'apport (en particulier  tat d'humidit  et de compacit )
- D gradation des mat riaux p dologiques durant le transport ou la constitution des sols

De plus, l'utilisation de la terre v g tale pour constituer des fosses de plantation est excessive : des mat riaux organiques sont mis en place dans l'int gralit  de la fosse. Or, la mati re organique de type compost se d compose mal en profondeur en dessous de 30cm par manque d'oxyg ne. La ressource non renouvelable que constitue la terre v g tale est donc gaspill e car elle n'est pas utilis e de fa on optimale dans les sols de plantation.

C'est pourquoi les sols fertiles de la CIL ont fait l'objet d'un effort particulier dans leur conception et le suivi de la qualit  de leur r alisation. Les types de sols fertiles habituellement r alis s avant la CIL ont  t  am lior s afin de mieux servir la p rennit  du v g tal :

- Sols pour semis → sols superficiels
- Fosse de plantation unitaire → tranch e continue
- Mat riaux homog ne en profondeur → constitution de couches horizontales de mat riaux aux propri t s ma tris es et diff renci es (horizons p dologiques)
- Diversification des mat riaux utilis s : terre v g tale, terre non organique, m lange terre / compost, m lange terre / pierre, terre caillouteuse, ...

2.1.3 Synth se des hypoth ses test es par le dispositif de suivi des sols de la CIL

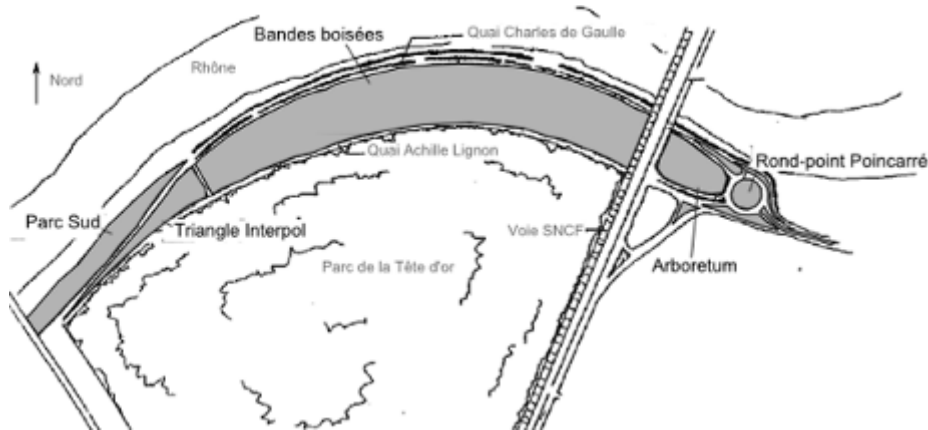
Les points d'innovation d taill s ci-dessus et les efforts de conception et de ma trise de la qualit  de la construction des sols fertiles ont  t  test s, en grandeur nature, par le chantier de plantation de la CIL. En ce qui concerne les sols, les moyens mis en  uvre en phase chantier et les campagnes de suivi p dologique op r es par la suite ont eu pour objectif de tester les hypoth ses suivantes :

- La tranch e continue avec horizons diff renci s est-elle une bonne alternative   la fosse unitaire ? Peut-on s'assurer de la qualit  de sa constitution ?
- Peut-on cr er diff rents types de sols fertiles, aux propri t s distinctes, en utilisant les mat riaux disponibles dans la r gion ? Peut-on s'assurer de la qualit  de ces mat riaux import s ?
- Le m lange terre / compost constitue-t-il un horizon de surface fonctionnel ?
- Quelle  paisseur d finir pour chaque horizon sur le profil entier, en particulier quelle profondeur pour l'horizon de surface organique ?
- Comment r duire le besoin en arrosage des plantations ?

2.2 OCCUPATION ANTERIEURE DE LA CIL ET CONTEXTE PEDOLOGIQUE

2.2.1 Rappel historique

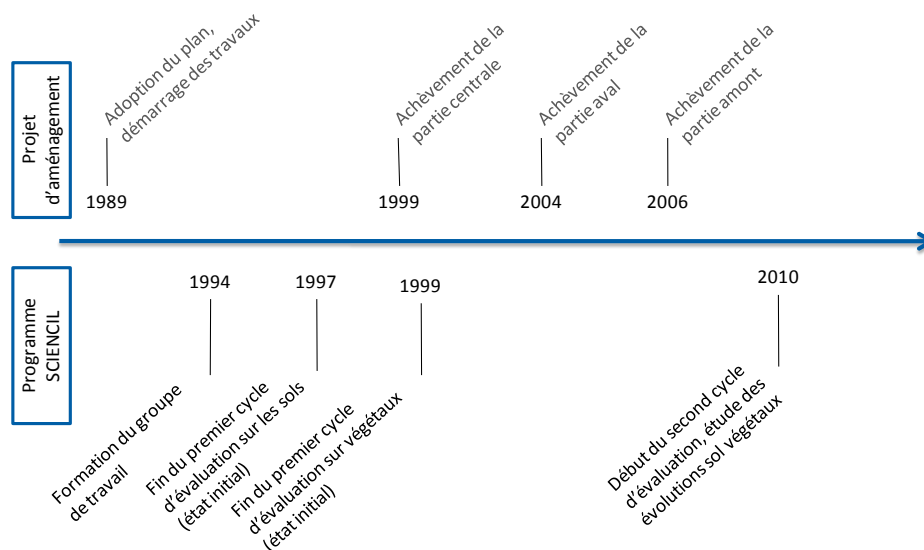
La Cit  Internationale a vu le jour gr ce au concours international lanc  en 1984 pour la r habilitation de ce secteur. C'est le plan de composition urbaine con u par Renzo Piano et Michel Corajoud qui a  t  adopt  en 1989.



Plan de rep rage des 5 secteurs composant le p rim tre d' tude de SCIENCIL

Le projet s'est ensuite d roul  sans interruption jusqu'en 2006, selon diff rentes  tapes de travaux :

- En service depuis **1995**, le **nouveau quai** a fait l'objet d'am nagement des voies de circulation et du rond-point paysager organisant les  changes avec les boulevards urbains et les voies d'acc s au P riph rique.
- **1996-1999 : Ach vement de la partie centrale.** Compos e du centre de congr s, du mus e d'art contemporain de Lyon, de l'h tel Hilton, d'un complexe cin ma, de bureaux et commerces, d'un parking public et d'espaces verts, la partie centrale qui constitue un v ritable p le culturel,  conomique et h telier.
- **2004 : Ach vement de la Partie Aval** constitu e de 300 logements divis s en plusieurs pavillons, une cr che et deux pavillons de bureaux.
- **2006 : Ach vement de la Partie Amont** qui comporte l'amphith atre, l'extension du centre de congr s, des pavillons de bureaux avec restaurants et deux h tels.



Etapes-cl s de constitution de la CIL et du programme SCIENCIL

2.2.2 Les sols et mat riaux en place avant la CIL

A la moiti  du XIX me si cle des inondations violentes incitent la Ville de Lyon et l'Etat   construire successivement deux digues (1838 et 1859). Ces infrastructures sont   l'origine de la cr ation du site qui deviendra celui du Parc de la T te d'Or et du Quai Achille Lignon. La foire de Lyon s' tablit   l'emplacement de l'actuelle CIL entre 1916 et 1984 (voir les 7 halls d'exposition sur la photographie ancienne ci-dessous).



Vue a rienne de la zone de la CIL en 2008 et en 1943 (images IGN et NASA)

La zone de la CIL, du parc Sud et du triangle Interpol  taient donc initialement des espaces de remblaiement ayant certainement accueilli des mat riaux d'origine tr s diverse (graves du Rh ne, mat riaux g ologiques divers, mat riaux de d molition, d chets urbains, ...). Les travaux de la CIL ont n cessit  l' vacuation d' ventuels horizons p dologiques ayant pu se d velopper sur de tels substrats, et les encaissants ont  t  reprofil s. La nature des mat riaux profonds, situ s sous les actuels sols fertiles de la CIL varient en fonction du secteur consid r  :

- Parc Sud : graves naturelles du Rh ne, peu ou pas remani es ;
- Triangle Interpol et sous-sol de la CIL : remblais divers d'origine urbaine et anthropique tr s compact s ;
- Frange Ouest et partie amont : grave d'origine g ologique (peu de d chets) compact e formant la digue.

Ces diff rents mat riaux encaissants ont  t  observ s et caract ris s lors des diff rentes campagnes de suivi p dologique du site.

Les diff rentes reconstitutions de sols ont lieu   partir de 1994.


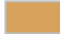
3. METHODE D'ETUDE DES SOLS

3.1 TYPOLOGIE DE SOLS RECONSTITUES

Les sols  tudi s appartiennent   la classe des ANTPHROPOSOLS RECONSTITUES d'apr s le R f rentiel p dologique fran ais de 2008 (Baize et Girard, 2008). Les typologies de sols pr sent es ci-apr s sont propos es   partir d'un regroupement selon leurs propri t s agronomiques.

3.1.1 Les sols du parc Sud

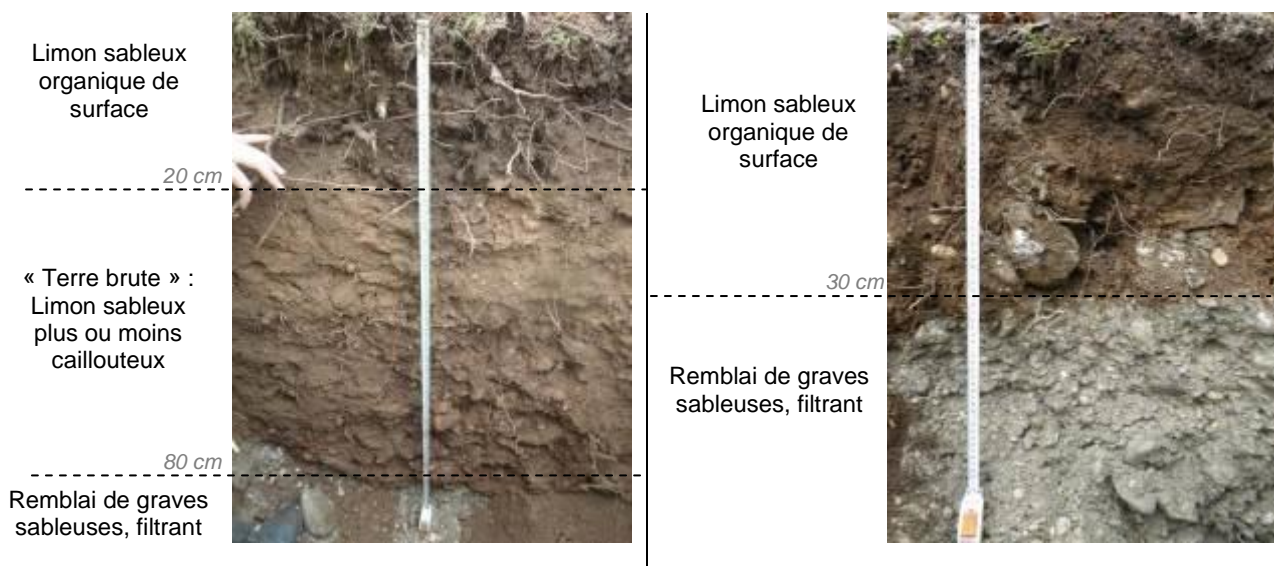
Dans la zone du parc Sud, situ e le long du Rh ne au sud de la Cit  Internationale, deux types de sols ont  t  reconstitu s :


-  sols profonds limono-sableux de plantation
-  sols peu  pais limono-sableux



Les sols profonds ont  t  reconstitu s dans les zones arbor es afin d'offrir une r serve en eau et  l ments nutritifs suffisante pour r pondre aux besoins des grands sujets. Ils sont g n ralement construits sur 1m de profondeur. En surface, on retrouve 20   30 cm de terre de nature limono-sableuse organique, r sultant d'un apport de m lange terre-compost au moment de la plantation. La terre brute sous-jacente est compos e de limons sableux plus ou moins caillouteux et repose sur une couche de remblais de graves sableuses filtrants,

Les sols supports de pelouse ont fait l'objet d'un apport de m lange terre-compost sur 30 cm d' paisseur, ce qui est suffisant pour r pondre aux besoins de ce type de plantation. Ils reposent eux aussi sur des remblais de graves sableuses perm eables et peu compactes.





 Sol profond limono-sableux de plantation

 Sol peu  pais limono-sableux

3.1.2 Les sols du Triangle Interpol

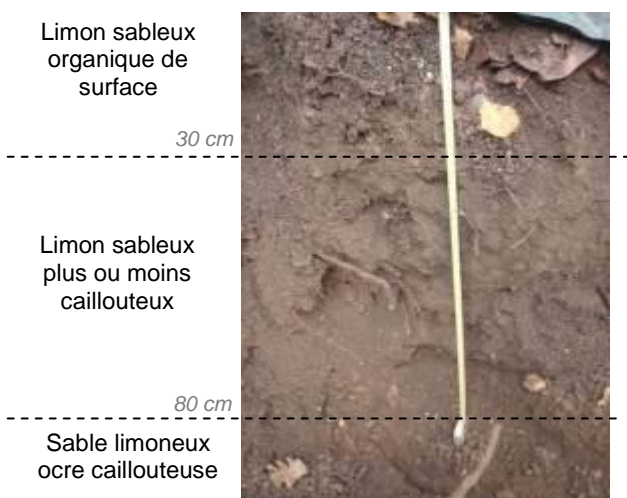
Dans la zone du triangle Interpol, situ e au sud de la Cit  Internationale deux types de sols ont  t  reconstitu s :

-  sols profonds limono-sableux de plantation de talus
-  sols peu  pais limono-sableux

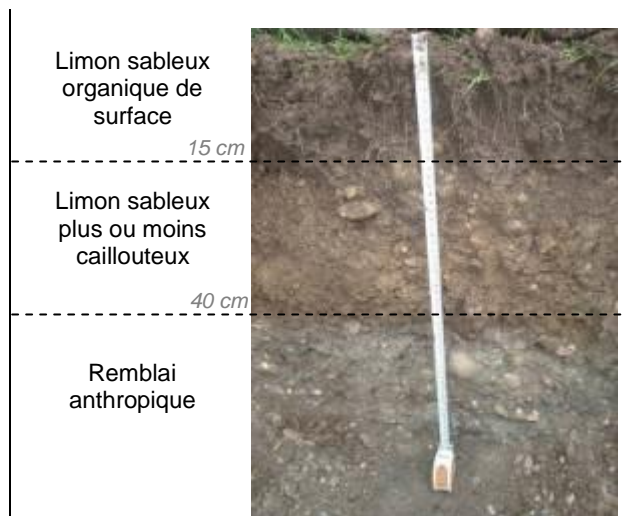


Les talus longeant le quai Charles De Gaulle sont arbor s, les sols ont donc  t  reconstitu s sur 1m de profondeur tout comme les sols profonds du Parc Sud. Les mat riaux constitutifs de ces sols sont de m me nature que les mat riaux terreux utilis s pour le parc Sud : il s'agit de limons sableux plus ou moins caillouteux. En profondeur on observe l  encore un mat riau sain et filtrant mais de nature diff rente : il s'agit de sable limoneux ocre caillouteux compact , peu perm able.

Tous les sols de la zone engazonn e ont fait l'objet d'une reconstitution superficielle. Une fine couche sous-jacente de remblais de graves sableuses est parfois pr sente (semblables   ceux observ s dans les horizons profonds du Parc Sud), afin de r gler pr cis ment l'altim trie des sols finis. En fond de profil un horizon de remblai anthropique tr s caillouteux, tr s compact et tr s peu perm able est observ .



 Sol profond limono-sableux de talus



 Sol peu  pais limono-sableux

3.1.3 Les sols des Bandes Bois es

Dans la zone des bandes bois es, situ es tout le long de la Cit  Internationale, on retrouve uniquement des sols limoneux profonds (>1,2m). Les terres d'apport constituant ces sols sont d'origines variables (3 sites r gionaux d'approvisionnement) mais pr sentent des caract ristiques p dologiques homog nes.

- sols profonds limoneux de plantation
- sols profonds limono-sableux sur dalle (ponctuel, non observ )



Les sols profonds reconstitu s sur les bandes bois es pour les besoins des plantations (associations d'arbres, arbustes et plantes couvre-sols) sont parfois recouverts d'une couche de mulch d'origine min rale (pouzzolane), pr sente sur environ 15 cm. Ils sont compos s de la succession de mat riaux terreux suivante : 30 cm de terre limono-sableuse organique et 70 cm de terre limono-sableuse. Cette derni re peut  tre d'origines vari es : des limons sableux caillouteux semblables   ceux observ s dans le Parc Sud, ou des limons sableux acides (pH = 6) et tr s peu organiques, issus de parcelles d cap es dans les communes voisines (Genas, Balan et Corbas). En fond de fosse, des mat riaux d'origines diverses sont observ s : remblai de gravas sableuses ou sable limoneux caillouteux ocre. Ces deux mat riaux sont tous deux perm ables.

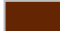

Une partie de ces sols profonds reposent sur des dalles b tons. Cette configuration est tr s ponctuelle et n'a pas  t  constat e lors des campagnes d'observation r centes



Sols profonds limoneux de plantation (mat riaux d'origines diff rentes)

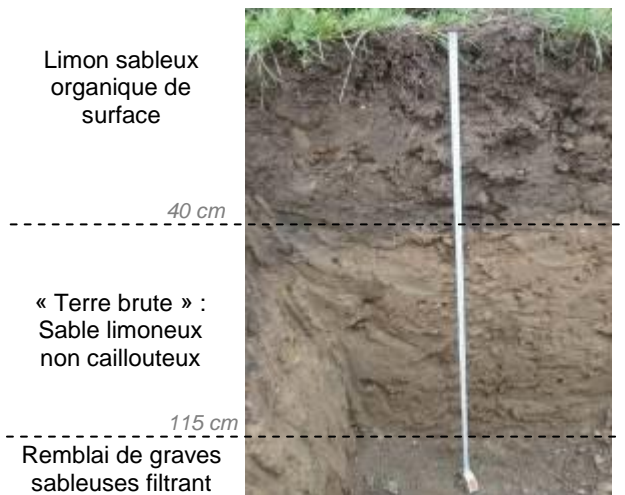
3.1.4 Les sols des espaces verts amont

Dans la zone amont de la Cit  Internationale, deux types de sols ont  t  reconstitu s :

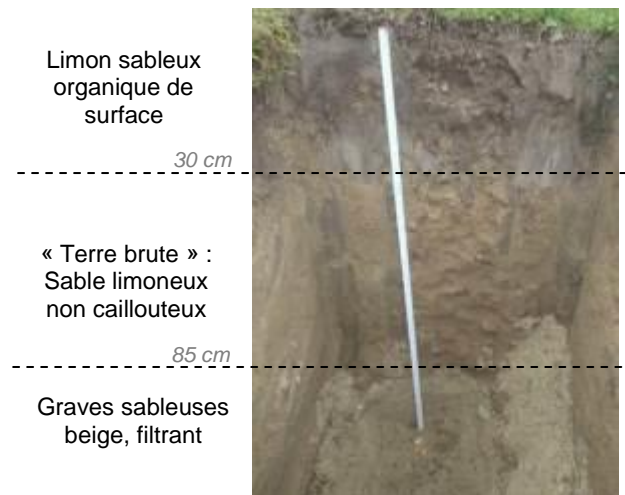
-  sols profonds limono-sableux de plantation
-  sols peu  pais limono-sableux



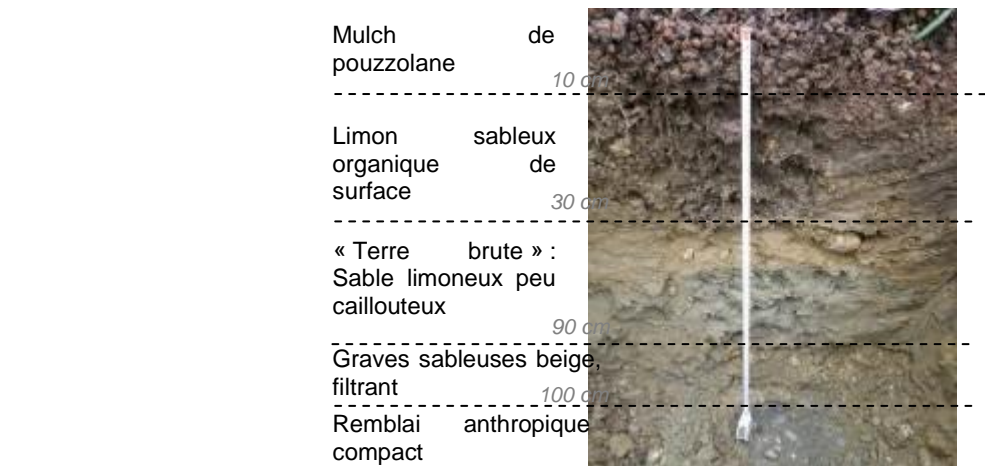
Les sols profonds sont regroup s autour des espaces arbor s. Construits selon le mod le d j  d crit pour les autres secteurs, ils pr sentent cependant certaines sp cificit s : leur profondeur peut varier l g rement (1m   1,2m), le type d'encastrement est de nature vari e (remblai de graves sableuses en limite Nord, graves sableuses beige d'origine naturelles mises en place pour calage altim trique sur remblai anthropique caillouteux et compact). De plus, certains pr sentent une fine couche de mulch min ral protecteur en surface.



Sol profond limoneux de plantation (nord)



Sol profond limoneux de plantation (centre)



Sol profond limoneux de plantation avec mulch en surface (sud-est)

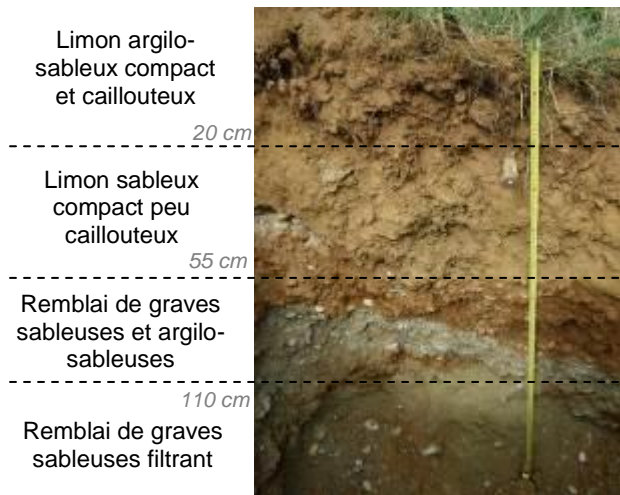
3.1.5 Les sols de terre-plein

Au niveau du rond-point Poincar , trois types de sols ont  t  observ s :

- ■ sol naturel limono-sableux, tronqu  (suppression de l'horizon superficiel et d'une partie de l'horizon sous-jacent), non remani 
- ■ sol reconstitu  de talus, remblais et mat riaux fertiles h t rog nes
- ■ sol reconstitu  sableux   argilo-sableux peu profond, caillouteux et compact



Les secteurs les moins perturb s (bords du Rh ne, terre-plein central) pr sentent des sols naturels limono-sableux, tronqu s (suppression de l'horizon superficiel et d'une partie de l'horizon sous-jacent). Les sols de talus ont  t  remblay s de fa on h t rog ne avec des mat riaux fertiles et des mat riaux graveleux. Les sols des abords routiers sont des sols reconstitu s peu  pais : ils sont compos s d'un horizon de surface de limon sableux organique et comportent une couche de limons argilo-sableux caillouteux sous-jacents. Ils reposent sur un encaissant de remblai de graves sableuses drainant.



■ Sol reconstitu  de talus, remblais et mat riaux fertiles h t rog nes

■ Sol sableux   argilo-sableux peu profond, caillouteux et compact



■ Sol naturel limono-sableux, tronqu , non remani , non compact, non caillouteux (terre-plein central)

3.2 LE SUIVI DES SOLS

3.2.1 Variables mesurées

La caractérisation agropédologique des sols comprend plusieurs types de mesures et d'observations :

1.1.1.1. Description pédologique du sol

La dernière campagne d'observation avait notamment pour objectif de vérifier l'adéquation des sols actuels avec la typologie des sols à reconstituer élaborée dans le cadre de l'aménagement de la CIL. La description du sol au sens pédologique consiste à observer et caractériser le sol en place : des profils de sol sont décrits (face verticale d'une fosse creusée à la pelle mécanique) et des carottes sont prélevées lors de sondages complémentaires à la tarière pédologique manuelle. Une bonne observation est indispensable pour percevoir certains caractères : identification et caractérisation des horizons de leur succession et de leur épaisseur, formes et dimensions des agrégats, enracinement, signes d'hydromorphie et/ou excès d'eau localisés, etc. De plus, l'analyse du contexte environnemental permet de replacer le sol au sein de son environnement naturel et humain, afin de mieux comprendre les conditions de sa formation et la dynamique de son fonctionnement.

Environnement	Couvert végétal, état de surface du sol, position topographique, contexte hydrogéologique, distance aux éléments structurants du paysage ou du bâti
Terre fine	Texture, état d'humidité, structure, hydromorphie, couleur, taux de calcaire, porosité, compacité
Activité biologique	Macrofaune du sol : quantité, type Racines : taille, état sanitaire
Eléments grossiers	Abondance, taille, type, origine
Eléments anthropiques	Géotextiles, dispositifs d'arrosage, fondations ou structures d'éléments bâtis, débris de brique, béton, déchets
Autres traits pédologiques	Revêtements, descentes d'horizons

1.1.1.2. Analyses en laboratoire

Les analyses de laboratoire permettent de caractériser plus finement les matériaux constitutifs du sol. Elles donnent une description détaillée de leurs propriétés chimiques et physiques. Ces analyses ont une portée agronomique : elles permettent d'évaluer précisément la fertilité physique, chimique et biologique du sol, et notamment de préciser la disponibilité en eau et éléments nutritifs indispensables au développement végétal.

Caractéristiques physiques	Capacité de rétention en eau Masse volumique apparente sèche sur échantillon reconstitué Refus à 2 mm Analyse granulométrique 5 fractions
Caractéristiques chimiques	pH eau et pH KCl Conductivité CEC Calcaire total, Taux de matière organique, Azote total et rapport C/N Teneurs en cations échangeables: K ⁺ , Ca ²⁺ , Mg ²⁺ , Na ⁺ et phosphore assimilable ETM : As, Cd, Cr, Cu, Hg, Ni, Pb, Sb, Se, V, Zn

1.1.1.3. Mesures in situ

Ce sont des mesures effectuées sur le sol en place, afin de comprendre son fonctionnement en s'affranchissant de la perturbation provoquée par l'échantillonnage (nécessaire pour les analyses en laboratoire) :

Mesure de la densité apparente par sonde gammamétrique

La sonde gammamétrique permet de mesurer la densité apparente du sol en place en utilisant une source radioactive de rayons gamma. Cette méthode est rapide et a l'avantage de ne pas perturber le sol étudié. Il est possible d'effectuer des mesures en profondeur sur de nombreuses tranches de sol minces et successives dans un temps limité. C'est une alternative rapide et non destructive à la mesure classique (méthode au cylindre).

Mesure de la perméabilité

Des essais au perméamètre de Guelph (entre autres méthodes disponibles) permettent de mesurer la perméabilité c'est-à-dire la capacité d'infiltration de l'eau dans les sols reconstitués à différentes profondeurs : horizons superficiels, intermédiaires et profonds.

Pénétrométrie

L'utilisation d'un pénétromètre permet de déterminer la résistance à la pénétration d'un sol c'est-à-dire son état de compacité et (dans une certaine mesure) de la facilité avec laquelle les racines vont pouvoir y prospecter.

3.2.2 Campagnes de mesures

Depuis la formation du groupe de travail Sciencil en 1994, de nombreuses séries de mesures et observations ont été menées. Celles-ci sont organisées en deux campagnes principales : caractérisation de l'état initial (1994 à 1997) et caractérisation de l'état contemporain (2009 à 2012). Leur objectif est de suivre l'évolution de certains paramètres pédologiques et de contrôler la fonctionnalité du sol fertile au cours du temps.

Le type et le volume de données mesurées à l'état initial et à l'état actuel sont récapitulés dans le tableau suivant :

	Nombre de données acquises entre 1994 et 2002	Nombre de données acquises entre 2009 et 2012
Description	56	43
Chimie	26	40
Granulométrie	26	40
Perméamétrie	32	10
Densité	421	0
Pénétrométrie	71	0

Récapitulatif des données acquises entre 1994 et 2012

4. RESULTATS

4.1 DIMENSION ET CONFIGURATION DES SOLS DE PLANTATION

4.1.1 Colonisation racinaire des sols de plantation

Les sols continus offrent aux dispositifs racinaires des plantations un volume de prospection très supérieur à celui disponible dans une fosse unitaire. Les observations menées 15 ans après les travaux de plantation mettent en évidence une colonisation racinaire importante dans les bandes boisées et plus généralement dans l'ensemble des sols continus.

En profondeur, les racines pénètrent largement dans les horizons peu organiques de sous-face (en dessous de 30 cm) qui leur dispensent eau et sels minéraux. Des racines de diamètre relativement important (de 1 à 2 mm) ont été observées jusqu'à plus d'un mètre de profondeur. Leur progression en profondeur est néanmoins stoppée par l'encaissement de remblai de graves sableuses ou de remblai anthropique (selon les zones envisagées, voir § 1.2.2).



Bandes boisées : les racines sont observables jusqu'à plus d'1m de profondeur



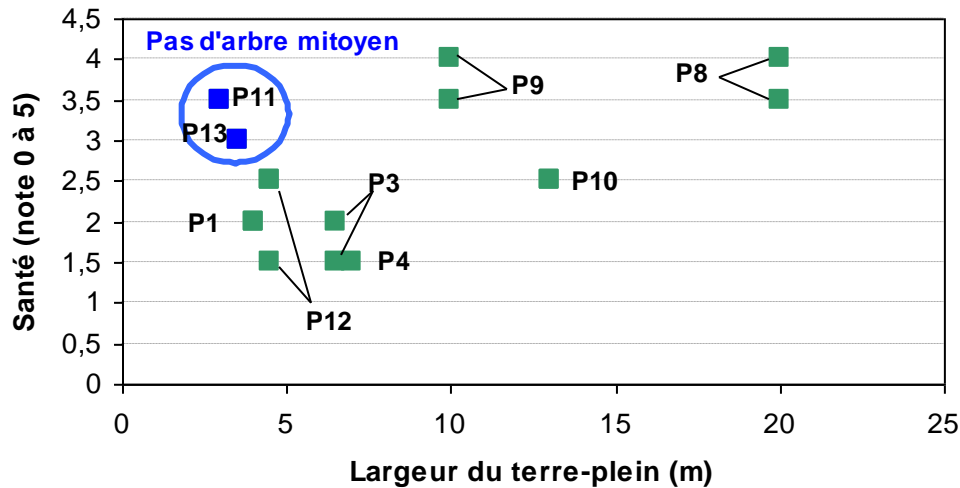
Parc Sud : Transition entre sol superficiel et sol profond ; le tronc de l'arbre le plus proche est à environ 3m de l'extrémité de la fosse (côté droit)

Dans le sens horizontal, les racines s'étendent largement en dehors de la surface qu'aurait pu offrir une fosse unitaire. Dans le Parc Sud, des racines de 2 mm de diamètre ont été observées à plus de 5 m du tronc, jusqu'à environ 50 cm de profondeur. De plus, lorsque les sols profonds de plantation jouxtent (sans aucune discontinuité) des sols superficiels sous couvert herbacé, les racines continuent leur progression dans l'horizon de surface de ce dernier.

Ces observations indiquent que le volume de prospection racinaire offert par la fosse unitaire est très limitant par rapport aux besoins de l'arbre. Le sujet ayant la possibilité d'explorer un volume de sol moins contraint dispose d'une quantité de nutriments plus importante, ce qui renforce sa pérennité et le rend moins sensible aux contraintes environnementales exceptionnelles (sécheresse, blessure, maladie, etc.).

4.1.2 Cas particulier des sols de terre-plein

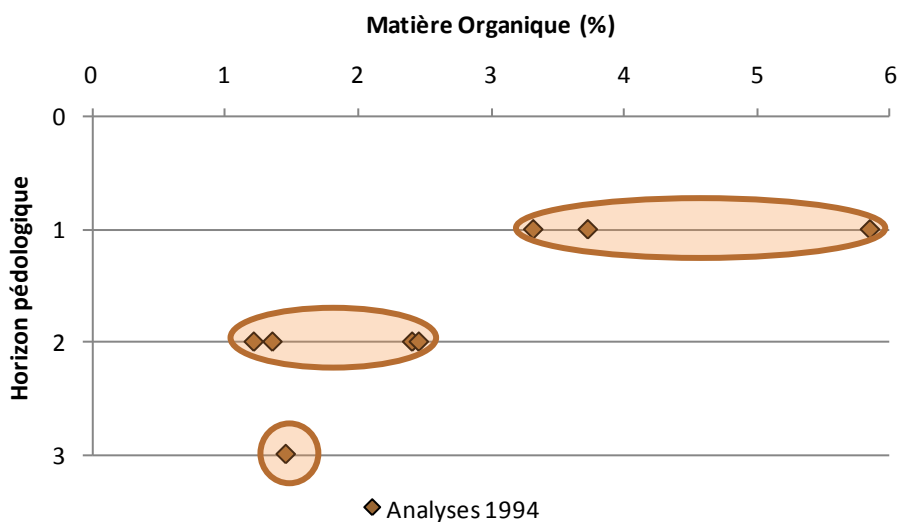
Les sols de plantation de terre-plein pr sentent des contraintes spatiales tr s fortes en raison de la pr sence des sols sous voirie contigus. Le graphe ci-dessous pr sente la relation entre l' tat sanitaire de plantations ( valuation qualitative) et la largeur du terre-plein. L'information sur pr sence/absence d'arbre mitoyen renseigne sur le volume pouvant  tre prospect  par les appareils racinaires.



L' tat sanitaire des sujets plant s en terre-plein semble plus favorable lorsque la largeur du terre plein augmente ou lorsqu'il n'y a pas d'arbre mitoyen. Observations r alis es en 2009 sur le Boulevard Bonnevey.

Le volume prospect  par les racines est tr s limit  lorsque le terre-plein est de faible largeur. Les sujets plant s dans cette situation sont fragilis s et pr sentent davantage de signes de d p rissement. Pour une plus grande largeur de terre-plein, ou lorsqu'il n'y a pas d'arbre mitoyen, le volume de sol prospect  par les sujets est plus important. Ils semblent alors pr senter un  tat sanitaire plus favorable.

Bien qu'il ne permette pas de produire des tests statistiques significatifs, le nombre de donn es disponibles permet d' tablir une tendance de relation entre espace de prospection et  tat sanitaire du v g tal.



4.2 NATURE DES MATERIAUX TERREUX

Dans le Lyonnais, les mat riaux terreux d'apport peuvent  tre de nature variable. Ceux que l'on retrouve le plus fr quemment dans les sols reconstitu s de la Cit  Internationale sont les suivants :



Limon sableux organique de surface neutre   faiblement calcaire



Limon plus ou moins caillouteux neutre   faiblement calcaire



Terres de Genas, Balan et Corbas : limons sableux acides



Sable limoneux ocre caillouteux (ponctuellement sable argileux)



Grave naturelle sableuse



Remblais anthropiques

Les limons sableux organiques se retrouvent exclusivement dans les horizons de surface. Ils ont la particularit  de pr senter un taux de mati re organique plus important qui est soit li    l'apport de compost lors de la reconstitution des sols soit   la d gradation naturelle des humus de surface. Ce mat riaux de surface est poreux, peu compact et filtrant, propri t s qui lui sont conf r es par sa texture sableuse et la forte activit  biologique qu'il pr sente. (pH 7   7,5 ; MO 2   5% ; CEC 9   16 meq/100g, pas de contamination en ETM)

Dans les sols profonds, l'horizon interm diaire limoneux est compos  de mat riaux d'origines diverses. Ils ont toutefois des caract ristiques communes : majoritairement limoneux, ils proposent une bonne capacit  de r tention en eau et sont assez peu compacts. (pH 6   8 ; MO 2   3% ; CEC 8   10 meq/100g, pas de contamination en ETM)

En profondeur, plusieurs types de mat riaux apparaissent : sable limon sableux ocre caillouteux, grave naturelle sableuse, grave remblay e et remblais anthropiques caillouteux et compacts. Globalement caillouteux, ces mat riaux non organiques ont des propri t s physico-chimiques diff rentes : le remblai anthropique est peu poreux et tr s compact alors que la grave sableuse naturelle est poreuse et peu compacte. (pH 7,5   8 ; MO 1   2% ; CEC 6   9 meq/100g, faible contamination en ETM pour les remblais anthropiques)

4.3 DYNAMIQUE D'EVOLUTION DE LA MATIERE ORGANIQUE DU MELANGE TERRE-COMPOST

La mati re organique joue dans les sols un r le crucial, car sa pr sence am liore significativement certaines de leurs propri t s :

- r serve en eau et en nutriments min raux disponibles pour les v g taux ;
- a ration du sol, alimentation en air des racines, limitation du ruissellement ;
- intensit  de l'activit  des micro-organismes, production de nutriments organiques disponibles pour les v g taux ;

- diversité et quantité des organismes vivants dans le sol, qualité de la biodiversité.

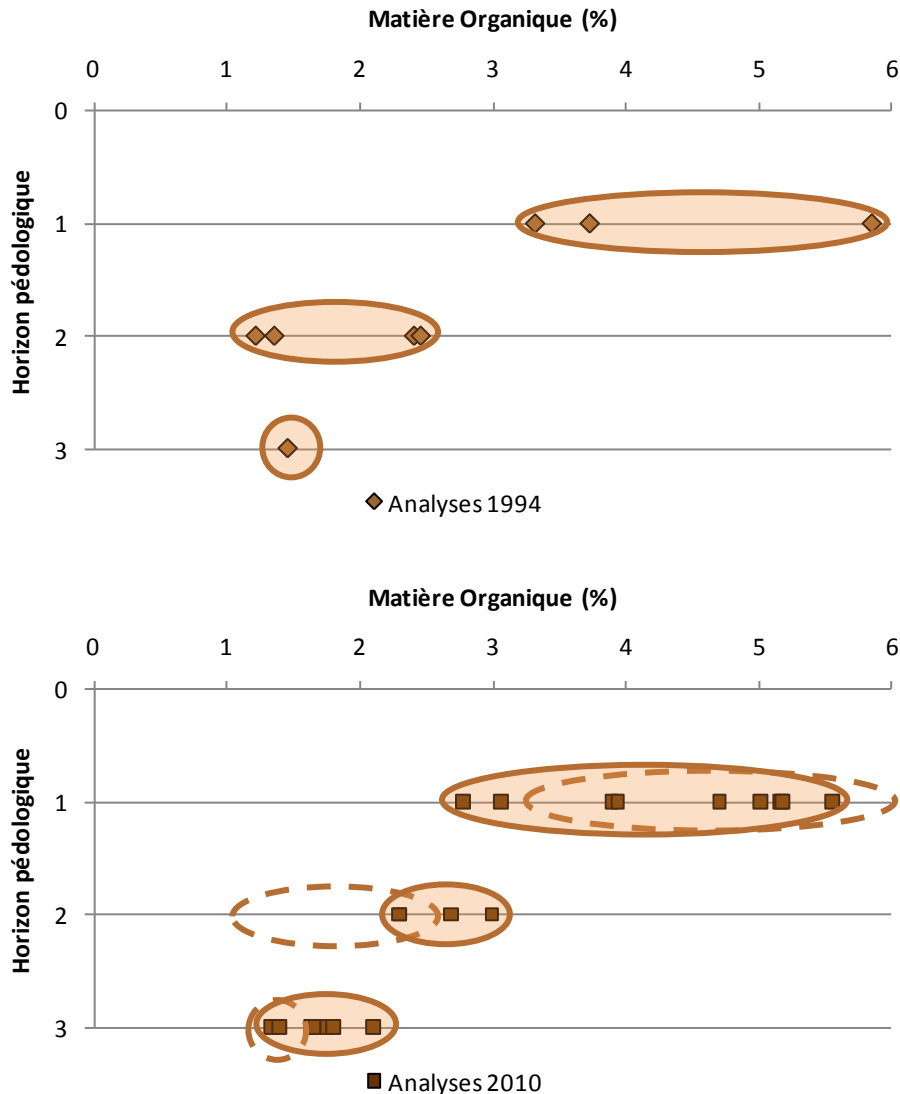
La teneur en matière organique doit être maîtrisée afin de produire des sols les plus fonctionnels possibles. Dans le cas de la CIL, cette teneur a été ajustée en mélangeant du compost vert (dénomination selon la norme NFU 44-051) aux matériaux terreux. Ce mélange terre / compost n'a été disposé que sur les 30 premiers centimètres des sols de plantation, en dépit de la pratique usuelle consistant à remplir toute l'épaisseur de la fosse de plantation avec des matériaux très organiques. La photographie ci-dessous présente l'état du mélange terre / compost 15 ans après sa mise en œuvre.



L'activité biologique qui s'est développée dans les horizons de surface entraîne un brassage de la matière organique au sein de l'horizon. Les débris végétaux (de taille pluri-millimétrique) sont fractionnés, dégradés et homogénéisés au sein de la couche superficielle du sol. Ce processus s'est nettement développé jusqu'à 25 cm de profondeur. Au dessous de cette cote, des débris végétaux grossiers sont encore visibles (cf. zooms ci-dessus), indiquant que la dégradation de la matière organique est beaucoup moins intense.

Il apparaît ainsi que mettre en place des matériaux riches en matière organique (mélange terre / compost, terre végétale, ...) sur une épaisseur très importante est peu efficace. La pratique consistant à remplir une fosse de plantation de 1 à 1,5 m d'épaisseur de ces matériaux est donc à proscrire. Il est préférable de construire un sol constitué de couches homogènes dont seule la première est riche en matière organique.

Les deux graphes suivants pr sentent l' volution de la teneur en mati res organiques des trois horizons d'un type de sols de la CIL entre 1994 et 2010. Cependant, le nombre de mesures (environ 25 mesures) r alis es ne permet pas de produire des tests statistiques significatifs concernant l' volution des teneurs dans le temps.



Evolution entre 1994 et 2010 des teneurs en mati res organiques dans les horizons superficiels (1), interm diaires (2) et profonds (3) de diff rents secteurs de la CIL. Aucune  volution significative n'est observ e, indiquant que le stock de mati re organique est stable dans le temps.

La teneur moyenne en mati res organiques reste stable (4,3 → 4,4%) dans l'horizon de surface (0   -30/-40cm). Elle varie de mani re peu significative dans l'horizon interm diaire (1,9 → 2,7% ; -30/-40   -60/-80cm) et dans l'horizon profond (1,5 → 1,7% ; -60/-80cm   >1m), certainement en raison d'un biais d' chantillonnage. Les hypoth ses suivantes peuvent  tre formul es pour apporter un  l ment d'explication aux tendances observ es :

- Le couvert herbac  en surface a certainement contribu    entretenir le taux de mati re organique (la mati re v g tale cr e compensant les pertes par min ralisation du carbone organique)
- La mati re organique de surface n'a pas migr , ou seulement dans des proportions tr s limit es et non significatives : progression racinaire, descente d'horizon, bioturbation (brassage par la faune du sol). Cette hypoth se devrait n anmoins  tre v rifi e par une analyse pr cise, bas e sur un nombre plus

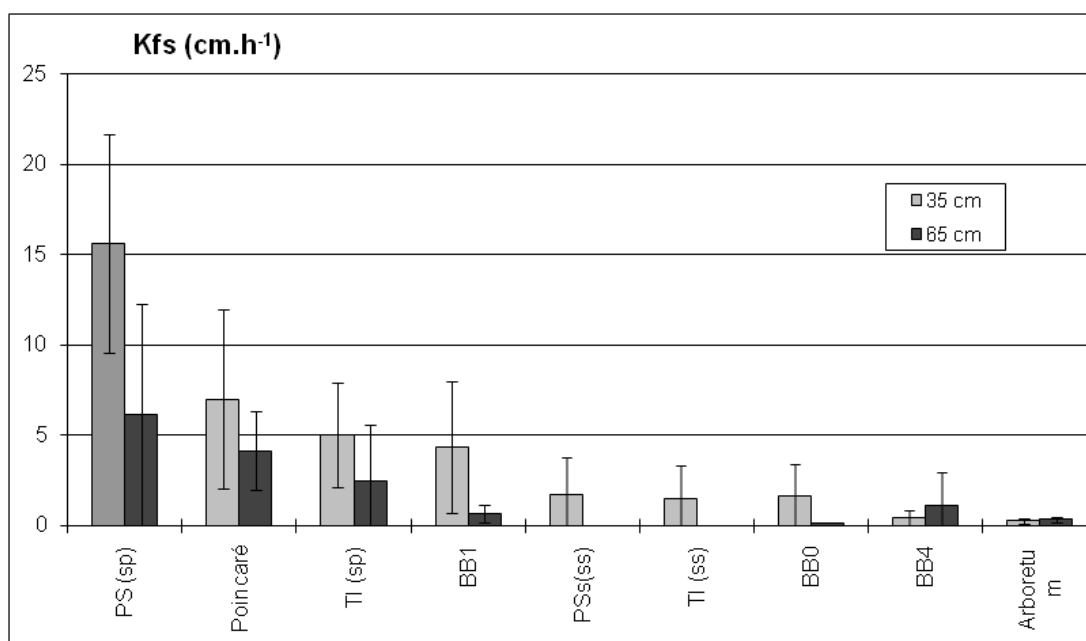
important d' chantillons (signification statistique), pour  carter les biais possibles li s   un art fact ponctuel,   l'h t rog n it  spatiale de la distribution de la mati re organique,   un  chantillonnage grossier.

- La migration n'a pas affect  l'horizon profond.

L'op ration d'amendement des sols avec du compost semble donc repr senter un puits de carbone durable, si le sol reste v g tal s .

4.4 TRANSFERTS HYDRIQUES EN RELATION A L'ENCAISSANT

Les sols de la Cit  Internationale sont construits de fa on   avoir une forte capacit  d'infiltration en surface et une infiltration mod r e en horizon interm diaire (choix de mat riaux   bonne r tention en eau). La figure ci-dessous illustre ces observations :



Perm abilit  des horizons superficiels et interm diaires (PS : parc sud, TI : triangle interpol, BB : bande bois e, sp : sol profond, ss : sol superficiel)

L'horizon limoneux interm diaire pr sente parfois des traces d'hydromorphie ponctuelles ou g n ralis es (taches d'oxydation rouille et/ou taches de r duction gris tres) signes d'un engorgement temporaire ou permanent qui peut  tre provoqu  par la pr sence en profondeur de mat riaux non perm rables.

Exemple : La pr sence de remblai anthropique compact en fond de fosse provoque un engorgement en eau de l'horizon sus-jacent (couleur gris tre g n ralis e)



Ce phénomène reste ponctuel sur les sols de la CIL et dépend du type d'encaissant. Très souvent dans le Lyonnais, les sols sont naturellement drainants en profondeur de par la présence de graves sableuses très perméables. Une forte capacité d'infiltration profonde a donc été favorisée lors de la reconstitution des sols de plantation de la Cité Internationale. Trois types d'encaissants sont principalement retrouvés en fond des fosses de plantation :

- la grave sableuse naturelle ;
- les remblais de graves sableuses ;
- les remblais anthropiques fortement caillouteux et compacts.

Ces différents matériaux présentent des caractéristiques physico-chimiques différentes ce qui leur confère une perméabilité variable :

Grave naturelle



K = 1,04E-04 m/s

très élevée

Grave remblayée



K = 1,48E-06 m/s

ralentie

Remblai anthropique



K = 3,35E-07 m/s

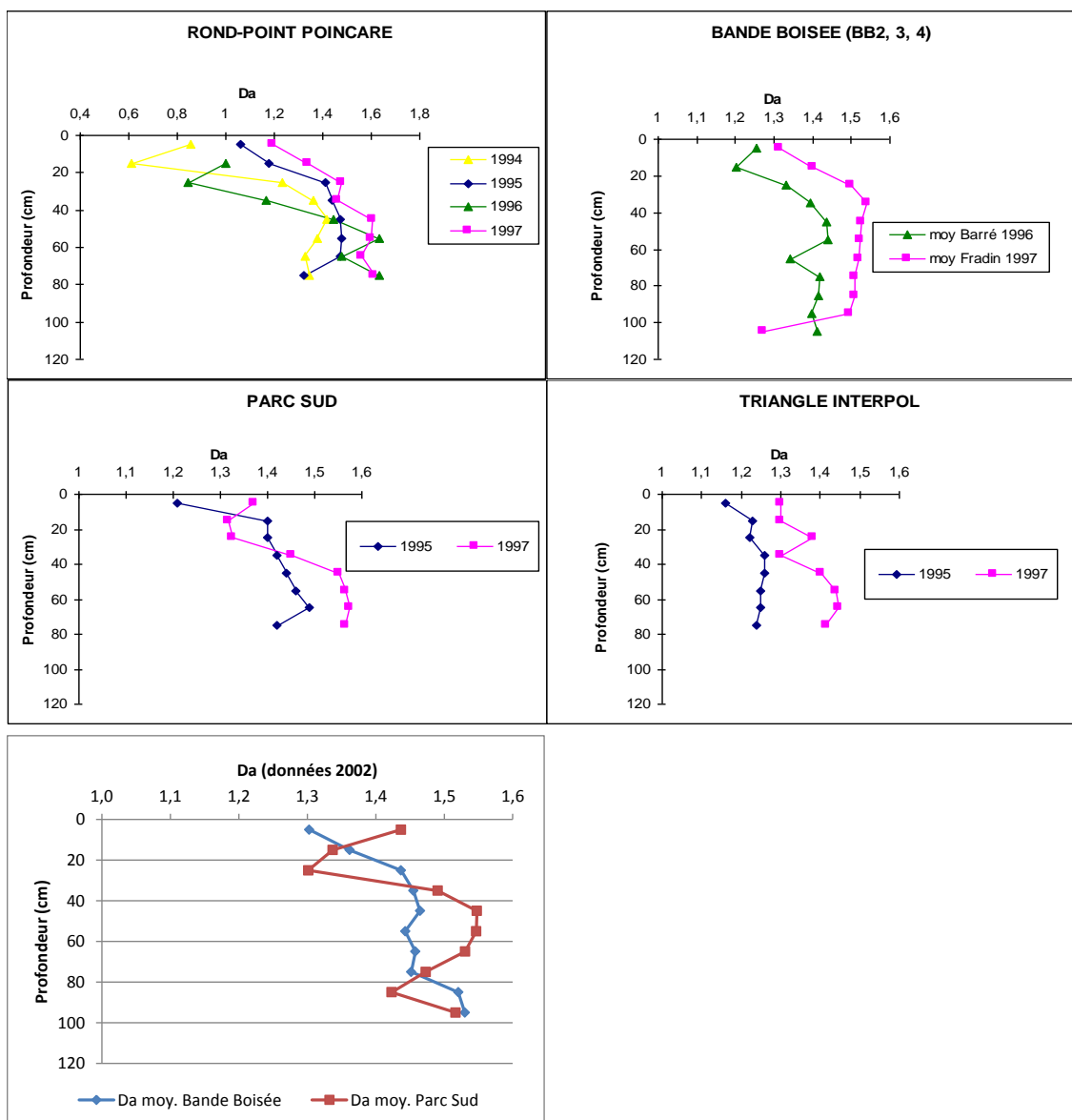
faible

La grave naturelle et la grave remblayée sont de nature sableuse. Du fait de leur texture et de la forte proportion d'éléments grossiers qu'ils contiennent, ces matériaux présentent une bonne perméabilité. La grave remblayée, plus compacte que la naturelle, présente une perméabilité légèrement ralentie. En revanche, le remblai anthropique caillouteux et très compact, présente une faible capacité d'infiltration.

4.5 DENSITE ET COMPACTITE DES SOLS

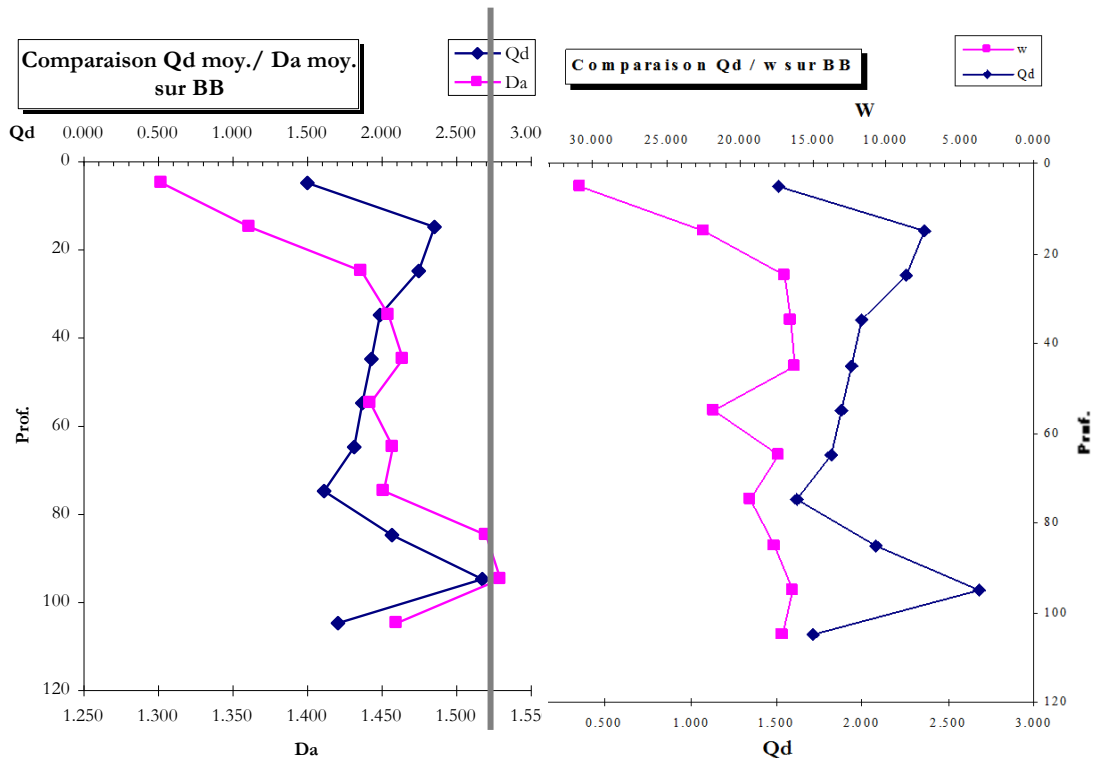
La d termination de la densit  apparente des sols de la CIL a  t  r alis e tr s pr cis ment lors de la premi re campagne de mesure. Ces observations montrent que les dispositions prises en phase travaux ont permis de constituer des sols   la densit  limit e, ne pr sentant pas de limite pour le d veloppement v g tal (  titre d'exemple, la progression racinaire est limit e pour des densit s apparentes sup rieures   1,6 en moyenne).

Les diff rentes campagnes de mesure de la densit  apparente men es avant 2000 (voir figure ci-dessous jusque 1997) ont permis de mettre en  vidence un d but de stabilisation de ce param tre   partir de 2   3 ans apr s la reconstitution des sols. La densit  apparente des horizons de surface est de mani re g n rale comprise entre 1,1 et 1,4. Elle augmente l g rement en profondeur pour atteindre 1,4   1,6 entre 30 et 60cm. La derni re campagne (2002) ne montre pas d' volution significative de ces valeurs.



Comparaison de profils de densit  apparente moyenne en fonction des ann es

Les  tudes men es sur la CIL ont  galement permis de mettre en correspondance la densit  avec la r sistance   la p n tration (voir figure A ci-dessous). La comparaison visuelle des courbes tend   montrer une corr lation entre ces deux param tres. La teneur en eau des mat riaux influence cependant fortement la r sistance   la p n tration (voir figure B ci-dessous). Les interrelations entre r sistance   la p n tration, densit  apparente et teneur en eau a  t   tudi e finement, ce qui a permis d' tablir des mod les pour estimer la densit  des sols   partir des deux autres grandeurs.



[A] Comparaison entre r sistance   la p n tration (Qd en MPa) et masse volumique s che (Da en g.l⁻¹) ; Prof : Profondeur (cm)

[B] Comparaison entre r sistance   la p n tration (Qd en MPa) et humidit  (W en %)

Ces  tudes ont ainsi permis de montrer qu'un suivi de la densit  et de la compacit  des sols peut  tre r alis    l'aide d'un p n trom tre classique, ce qui rend la proc dure beaucoup plus ais e (mat riel et temps d'acquisition). Des valeurs de r sistance   la p n tration de r f rence ont  t  d termin es et mises en relation avec la densit  limite pour le d veloppement du v g tal. N anmoins ces informations sont a priori seulement pertinentes pour le contexte p doclimatique du Lyonnais.

5. PROPOSITION DE PRATIQUES DE RECONSTITUTION DE SOLS ET DE METHODES DE SUIVI

5.1 LES INDICES DU BON FONCTIONNEMENT D'UN SOL FERTILE

Les sols fertiles reconstitués ont pour objectif d'assurer le développement rapide et pérenne du végétal. Le bon fonctionnement d'un sol de plantation peut donc être évalué par le suivi du développement des sujets plantés (état sanitaire, taux de croissance, développement racinaire, etc.). Ces observations sont pertinentes si elles sont réalisées sur une longue durée.

Des indices peuvent néanmoins renseigner sur la qualité du fonctionnement d'un sol sans attendre plusieurs années de développement végétal :

Paramètre	Fonctions	Quelques méthodes de diagnostic possibles
taux de matière organique	nombreuses fonctions (voir §3.3)	Mesure de la teneur totale, caractérisation du fractionnement (laboratoire agronomique), observation pédologique
activité biologique	approvisionnement en nutriments, augmentation et entretien de la porosité	Mesure de la respiration du sol (laboratoire agronomique), inventaires de la pédofaune, observation pédologique
traces d'hydromorphie	régime hydrique (nécessite quelques années avant de pouvoir être observées)	Observation pédologique uniquement
compacité	capacité de pénétration racinaire, perméabilité, aération	Observation pédologique, mesure de la densité apparente (méthode au cylindre, au gammadensimètre, au pénétromètre)
Porosité, perméabilité	perméabilité, aération	Essai de perméabilité (double anneau, Guelph, Porcher, Lefranc), mesure de la porosité (laboratoire agronomique), observation pédologique (texture, structure, porosité)

La qualité du régime hydrique est souvent déterminante pour assurer le bon fonctionnement du sol. Le recours à l'observation des traces d'hydromorphie est limitant en raison de la durée relativement importante (de l'ordre de l'année) de formations des dites traces. Il peut alors être judicieux de s'appuyer sur un dispositif de tensiométrie qui mesure en continu l'état hydrique du sol (sondes tensiométriques reliées à une centrale d'acquisition).

L'objectif d'optimisation de ces différents indices (et le choix des valeurs de référence associées) doit être adapté au contexte et au type de plantations prévues. La maîtrise des fonctions du sol construit passe par la conception intelligente des sols fertiles et l'application des principes du génie pédologique.

5.2 CONSTRUIRE UN SOL FERTILE DANS LE LYONNAIS

En milieu urbain, les sols ont souvent été profondément transformés pour des besoins géotechniques. Ils sont alors majoritairement composés de remblais peu ou pas fertiles et ont perdu certaines propriétés nécessaires au développement du végétal. Dans ce contexte particulier, ils doivent être reconstruits par l'homme afin de résoudre les contraintes spécifiques du milieu urbain (gestion des eaux, support de voirie, etc.) et de subvenir aux besoins vitaux des plantations.

5.2.1 Choix des matériaux terreux

Le choix des matériaux terreux est crucial pour construire un sol fertile fonctionnel. La norme AFNOR NF-U 44-551 (AFNOR, 2002) permet de définir des critères d'acceptabilité pour les terres support de plantation. Le choix d'un matériau passe donc par sa caractérisation complète. En conséquence, les deux approches suivantes doivent impérativement être menées :

- bulletins d'analyses agronomiques : mesure de la texture (granulométrie sur terre fine), du pH, de la teneur en matière organique, du rapport C/N, de la teneur en éléments fertilisants, de la teneur en contaminants, conductivité et CEC.
- description : estimation de la texture, de la quantité de calcaire actif (qui renseigne aussi sur le pH), de la teneur en matière organique, de la nature et quantification des éléments grossiers, qualification de l'état de compacité, de la structure, de l'état d'évolution de la matière organique, etc.

Le seul recours à l'interprétation des bulletins d'analyses est insuffisant pour qualifier correctement un matériau. L'observation pédologique du stock est nécessaire afin de lever des incertitudes fondamentales sur sa qualité. De plus, afin d'optimiser la disponibilité en eau pour la plante, des mesures ou estimations complémentaires de la compacité, de la porosité et de la capacité de rétention en eau du matériau sont à prévoir.

5.2.2 Configurations optimales des sols

Le sol de plantation doit présenter plusieurs caractéristiques différentes afin d'assurer le développement optimal des plantations qu'il supporte :

- en surface, il doit proposer une teneur en matière organique et éléments fertilisants élevée (au moins 2% de matière organique dans le cas général) afin de satisfaire les besoins nutritifs des végétaux ;
- le sol reconstitué doit présenter une bonne rétention en eau (réserve utile > 100mm/m) : choix de matériaux présentant une proportion en éléments grossiers plus faible et une fraction limoneuse voire argileuse plus importante dans la terre fine ;
- en profondeur, un matériau filtrant (de type « graves sableuses » naturellement présentes dans le Lyonnais) permet d'éviter les problèmes d'engorgement

Cet horizon peut néanmoins assécher le sol et augmenter le besoin en arrosage des plantations si l'impluvium et l'abondance des précipitations ne sont pas suffisants. Le cas échéant, une couche intermédiaire avec une perméabilité contrôlée peut être disposée afin de ralentir le flux d'eau (voir 4.2.3). La capacité effective de rétention en eau du sol est alors améliorée, sans entraîner d'engorgement trop fréquent.

Une structuration des sols de plantation en différents « horizons » s'avère donc fortement recommandée.

Exemple de sol reconstitu  sur la Cit  Internationale :

- 0 – 20cm : M lange Terre - Compost : riche en mati re organique (>3%) et  l ments fertilisants, filtrant
- 20 – 80 cm : Terre fine de type limoneuse assez peu caillouteuse, moyennement organique (1   2%), pr sentant une bonne r tention en eau
- 80 – + : Remblai de graves sableuses, non organique, filtrant.

De plus, il est n cessaire d’optimiser le volume de sol disponible pour la prospection racinaire. En effet, les arbres d’alignement sont g n ralement enclav s entre des infrastructures de voiries. Dans le cas de plantation en fosse unitaire, leur syst me racinaire est contraint sur tous les c t s par la pr sence de mat riaux g otechniques d favorables (forte proportion d’ l ments grossiers, faible teneur en mati re organique, compacit , pH tr s  lev ). L’expansion racinaire est alors r duite au volume de la fosse de plantation, seul endroit o  ces organes vitaux pourront puiser l’eau et les  l ments nutritifs essentiels   leur d veloppement. La disponibilit  en eau et nutriments s’en verra diminu e, de m me que la force d’ancrage de l’arbre.

Pour favoriser une prospection racinaire la plus  tendue possible, il est n cessaire d’augmenter le volume de sol colonisable (  d faut choisir des essences d’arbres de plus petit gabarit), et de d compacter les fonds si ceux-ci sont compacts. Pour cela, il est recommand  de favoriser au maximum la mise en place de tranch es continues d’exploitation (qui offrent un volume de sol disponible y compris sous les emprises de voiries) au lieu des fosses unitaires de plantation. Un sol continu pr sente des conditions de reprise plus favorable car il dispose d’une r serve hydrique plus importante, d’autant plus n cessaire du fait de la pr sence de remblais filtrants sous-jacents.

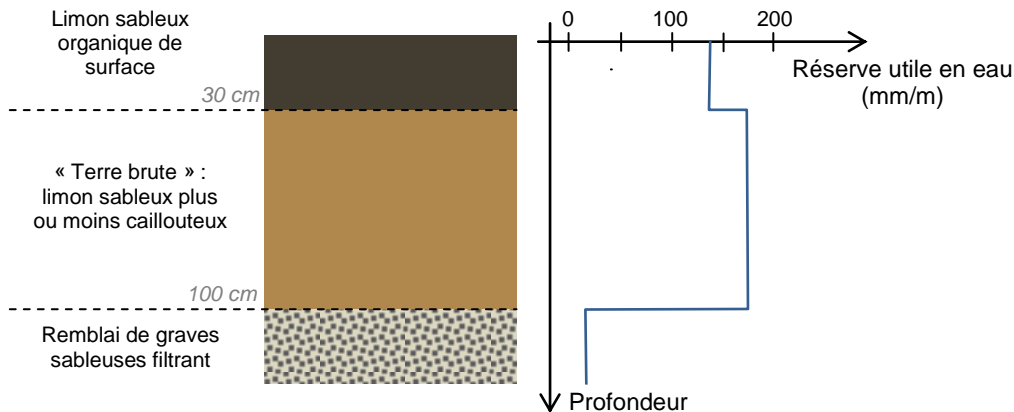
5.2.3 Ma triser les transferts hydriques verticaux

Il est important de bien ma triser les flux d’eau verticaux au sein des fosses de plantation. L’eau doit  tre disponible en quantit  suffisante pour la plante mais un exc s d’eau serait  galement d favorable : engorgement des mat riaux et asphyxie des racines des plantes, risques d’ rosion.

La reconstitution des sols de la Cit  Internationale s’est bas e sur les principes suivants :

- Favoriser l’infiltration en surface diminue les risques de ruissellement ;
- Afin de subvenir aux besoins en eau de la plante, il est n cessaire de choisir un mat riau sous-jacent permettant d’accro tre la capacit  de r tention en eau de l’horizon interm diaire ;
- Afin de limiter les risques d’engorgement profonds, le fond de fosse doit  tre constitu  de mat riaux filtrants.

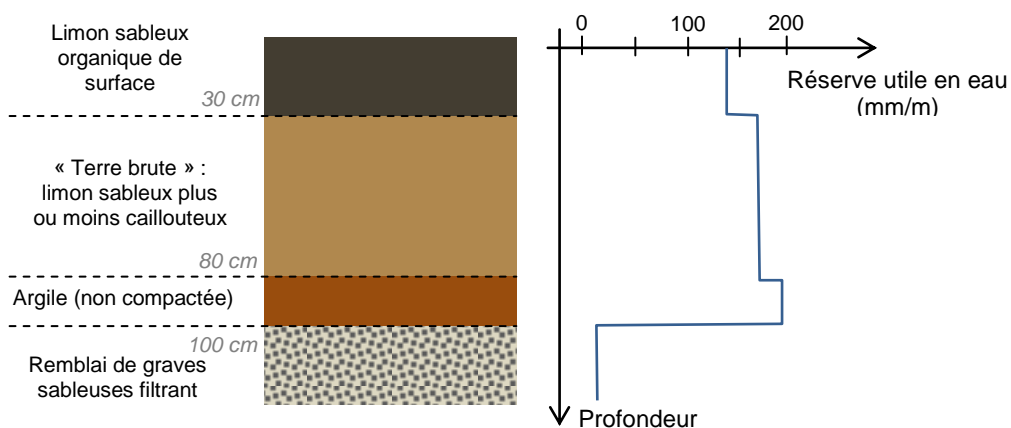
La principale contrainte de ce mod le est la r serve en eau limit e du sol, d pendant de la nature des mat riaux utilis s pour constituer l'horizon interm diaire. La figure suivante pr sente une alternative permettant d'augmenter la r serve en eau du sol :



Flux hydriques   travers les sols de la CIL actuels

Lame d'eau utile maximale retenue par le sol (sur 1 m) = 158 mm

Le positionnement d'une couche d'argile peu compact e entre l'horizon limoneux et l'encaissant de gravas permettrait d'augmenter la microporosit  du sol et de retenir une fraction d'eau plus importante qui sera de ce fait disponible pour la plante.



Proposition d'am lioration du fonctionnement hydrique des sols de la CIL

Lame d'eau utile maximale retenue par le sol (sur 1 m) = 195 mm (+23%)

La ma trise de la r serve utile en eau de chaque horizon est un crit re essentiel pour ajuster l'approvisionnement naturel en eau des plantations et par cons quent r duire le besoin d'arrosage. Des bilans hydriques dynamiques et pr cis opposant la consommation en eau des plantations   la quantit  d'eau disponible dans le sol   chaque instant sont difficiles   r aliser. Il faut ajouter le contr le du risque d'engorgement (fr quence et dur e du ressuyage),  galement complexe lorsque la topographie varie et que des infrastructures proches perturbent les  coulements (voir §3.4).

La ma trise des flux d'eau verticaux peut n anmoins  tre am lior e par

- L'int gration, lors de la conception du sol, de la taille de l'impluvium (comprenant les  ventuelles surfaces min rales ruisselant vers le sol) et de l'intensit  des pr cipitations efficaces (remplissant effectivement sa r serve hydrique)
- la mise en place de dispositifs en trop-plein pour  vacuer l'eau libre depuis les horizons interm diaires vers un exutoire et ainsi pr server un niveau minimum d'a ration du sol

- la connexion du sol   une source d'eau alternative   l'arrosage (recueil de ruissellements proches, valorisation de l'eau pluviale ou grise de b timents, valorisation passive de l'eau de nappe sous-jacente, etc.)
- la mise en place de dispositifs tensiom triques pour  viter de sur-arroser

L'optimisation de l'approvisionnement en eau des plantations d pend  galement des besoins des v g taux, qui peuvent  tre ajust s par :

- la s lection d'une typologie de v g taux adapt s aux conditions hydriques du sol et   des conditions temporaires variables d'humidit  le cas  ch ant
- l'optimisation de la taille des v g taux   la plantation pour ma triser leur besoin en eau durant les premi res ann es
- la plantation de sujet de tr s faible force dans les contextes particuli rement contraints
- la ma trise de l'itin raire cultural en p pini re, notamment la qualit  et la vigueur du syst me racinaire

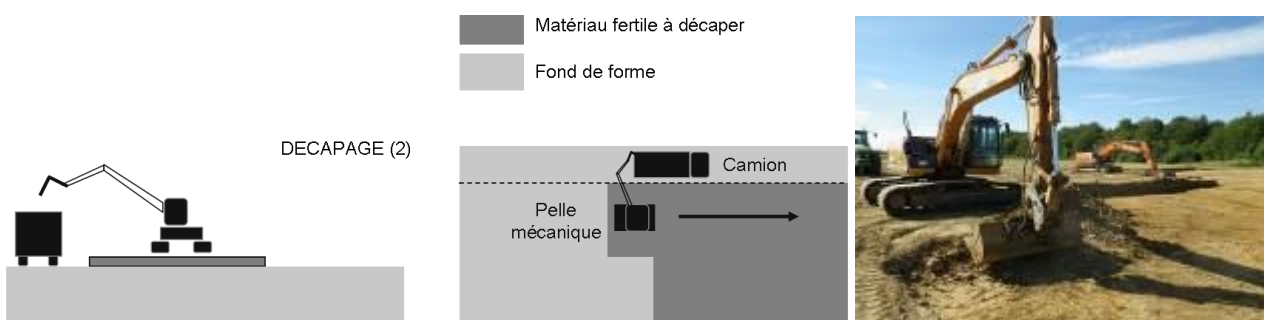
5.2.4 Itin raire technique de reconstitution de sol

1.1.1.4. D capage et stockage

Dans le cas d'une r utilisation de mat riaux du site pour les sols de plantation, le d capage des mat riaux est   r aliser en conditions s ches et pr f rentiellement   la pelle m canique sur chenilles, pour  viter toute d gradation structurale irr versible (le plus souvent par compaction). Les engins sur pneus, les tracks, bull-pousseur ou scraper sont    viter. Le mat riau est retrouss  sur l'amplitude de travail, en progressant vers l'arri re. Il est stock  sur un c t  pour constituer un andain (hauteur maximale de 1   3m   adapter en fonction de l' tat d'humidit  du mat riau) ou bien charg  directement sur camion pour transport jusqu'  une aire de stockage.

La teneur en eau devra  tre contr l e, en r f rence   sa limite de plasticit  d terminable par analyse de laboratoire. Les travaux sont   r aliser en conditions s ches, a minima sur mat riau ressuy , afin d' viter la d gradation physique et l'anoxie du mat riau par la prise en masse et la formation de mottes.

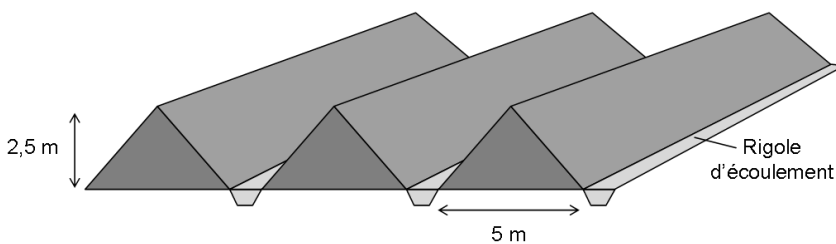
La variabilit  des profondeurs de remblai  tant importante, le tri des mat riaux doit  tre men  sur la base d'un contr le visuel lors du d capage.



Proc dure de d capage de mat riau fertile. La pelle m canique   chenilles roule sur le mat riau sec   d capage qui est imm diatement d compact  lors du chargement dans le tractobenne. (photographie r alis e sur le plateau de Saclay, 2012)

1.1.1.5. Stockage

Le matériel qui réalise les stocks est une pelle mécanique qui reprend les matériaux déplacés par les engins de transport et met en forme les andains de stockage. La circulation de tout engin sur les stocks de matériaux fertiles est à éviter, même en cours de constitution. La forme des stocks correspond à des andains linéaires de section triangulaire, dont la base représente au moins le double de la hauteur. L'objectif est de limiter la compaction des matériaux et l'infiltration de l'eau dans la masse. Les stocks sont orientés dans le sens de plus grande pente pour faciliter l'évacuation des eaux pluviales. Aux pieds des tas, des rigoles d'évacuation sont réalisées pour éviter toute stagnation des eaux de ruissellement. Les hauteurs maximales d'andains de stockage varient en fonction de la teneur en eau du matériau.



Stockage des matériaux fertiles en andains de section triangulaire. (photographie réalisée sur la ZAC des Monges à Cornebarrieu, 2006)

1.1.1.6. Mise en œuvre des matériaux fertiles

La mise en œuvre de la terre végétale pour la constitution des sols de plantation est à effectuer à la pelle mécanique et en conditions favorables : matériaux secs et non compactés. En cas de valorisation de matériaux caillouteux issus de déblais du site, un criblage peut être préconisé pour supprimer la fraction grossière et favoriser la capacité de rétention du matériau. Dans le cas où le fond de forme est très compact (présence de remblais anthropiques par exemple), un décompactage (pelle mécanique, sous-soleuse) est à prévoir. La mise en œuvre des matériaux fertiles est réalisée à la pelle à chenille en conditions sèches. L'engin travaille « à reculons » pour ne pas compacter le matériau mis en œuvre.



Mise en œuvre des matériaux « à reculons » pour ne pas compacter le matériau mis en œuvre. (photographie réalisée sur la ZAC des Monges à Cornebarrieu, 2006)

Les terres d'apport doivent, de manière générale, répondre aux spécifications de la norme NF U 44-551 sur les supports de culture. Une attention particulière devra être portée sur les critères suivants : proportion d'éléments grossiers (>2mm), teneur en sables, teneur en argile, teneur en matières organiques. La détermination de seuils pour ces critères doit être ajustée en fonction du contexte du projet, de la disponibilité locale des ressources, etc. Dans le cas général, hors contrainte de portance exigée par la fréquentation de véhicules, la proportion d'éléments grossiers doit être minoritaire (<50%), la texture doit être équilibrée ou à dominante limoneuse ou limono-sableuse (se référer à un triangle de texture si besoin) et la teneur en matière organique comprise entre 1,5 et 5%.

5.3 MAITRISER LA QUALITE DE LA CONSTRUCTION DES SOLS FERTILES

Plusieurs points clés sont à vérifier pour assurer le suivi qualité de la construction des sols fertiles :

- Avant les opérations de déblai : vérification de la qualité (mécanique, physique, chimique, biologique) des terres en place et élaboration d'une stratégie de recyclage approprié (description pédologique et bulletins d'analyses). Repérage précis des épaisseurs à décaper et élaboration de procédures de tri à destination de l'entreprise de terrassement.
- Phase de déblai et transport : la vérification du respect du mode opératoire et en particulier de la teneur en eau, de la non-compaction et du tri des matériaux assurera la qualité du déblai
- Phase de stockage :
 - Vérification de la qualité du stockage (respect du mode opératoire et des engins appropriés)
 - Suivi précis des volumes décapés et stockés (avec prise en compte du foisonnement)
 - Vérification de l'état des terres stockées avant la reprise (description pédologique et bulletins d'analyses)
- Phase de reconstitution des sols :
 - Choix et qualification des terres d'apport (description pédologique et bulletins d'analyses)
 - Choix du matériel pour la remise en œuvre (en fonction du CCTP et suite aux discussions avec l'entreprise)
 - Respect du Plan d'Assurance Qualité
 - Contrôle extérieur de la qualité des opérations de reconstitution des sols fertiles

Les travaux d'espaces verts sont souvent effectués en parallèle de chantiers VRD. Il faut alors porter une attention toute particulière à la transition entre ces lots : d'une part, il est primordial de bien vérifier la qualité de la manipulation des matériaux fertiles, et d'autre part, il est indispensable de s'assurer que les ouvrages d'espaces verts ne soient pas dégradés par les travaux de voiries (mise en place de structures de protection et si possible de plans de circulation, etc.).

6. PERSPECTIVES

Les innovations engag es lors des phases de conception et de r alisation des travaux de la CIL, ainsi que le suivi de l' volution des sols ont permis d'apporter des r ponses concr tes au besoin d'am lioration des sols de plantation. N anmoins, des interrogations restent en suspens et de nouvelles questions peuvent  tre formul es pour am liorer les pratiques en cours.

La ma trise de l'approvisionnement en eau des sols de plantation reste   am liorer pour r duire la consommation associ e   l'arrosage et r duire les volumes d'eau pluviale   traiter en aval des r seaux d'assainissement. La connexion des sols avec les flux d'eau alentours (eau de ruissellement, des b timents, exutoire vers les r seaux ou la nappe) permet d'apporter une r ponse au moins partielle   cette probl matique.

La CIL a permis de d velopper des « sols   m che » : ce sont des sols reconstitu s pr sentant r guli rement des surprofondeurs importantes (tranch es de 2m de large pour 4m de profondeur et env. 10m de long) de terre fine atteignant la nappe sub-affleurante du Rh ne. Ces dispositifs ont une fonction de m che en permettant un apport d'eau substantiel par capillarit  aux sols de surface environnants. Ils ont pour objectif d'alimenter passivement les sols de plantation avec l'eau de la nappe sous-jacente. L'efficacit  du dispositif et l' volution de ces sols seront  valu s prochainement.

L'interaction sol de plantation / eau peu pollu e (de voirie, eau grise) constitue un sujet d'innovation pertinent, mais il est contraint par une l gislation tr s dense qui rend difficile toute modification des pratiques, surtout si le ma tre d'ouvrage n'y voit pas un int r t prioritaire.

Une limite importante de la reconstitution des sols de la CIL r side dans l'utilisation de mat riaux terreux issus de sites d cap s alentours. Une alternative int ressante consiste   utiliser des mat riaux recycl s, des sous-produits de l'activit  urbaine pour reconstituer des sols fertiles. L'utilisation du compost de d chets verts repr sente un premier pas de cette d marche. Le programme SITERRE actuellement d velopp  par Plante & Cit  explore d'autres alternatives, autour de la r utilisation de sous-produit de d molition de b timents, d' puration des eaux ou de nettoyage de la ville.

Les mesures et le suivi de l' volution des sols effectu s depuis 15 ans pourraient  tre compl t s par de nouvelles th matiques  mergentes. Parmi celles-ci, la caract risation et l' valuation de la biodiversit  des sols peuvent constituer un axe compl mentaire pertinent. Les d marches d' valuation de la biodiversit  oublient souvent de consid rer la richesse et la diversit  des organismes du sol (p dofaune). Ces organismes repr sentent pourtant g n ralement la proportion majoritaire de la biodiversit  des  cosyst mes terrestres. De plus, ils sont les garants du bon fonctionnement des sols puisqu'ils maintiennent, entretiennent et d veloppent certaines de leurs propri t s fondamentales : fertilit  globale, porosit , perm abilit , recyclage des nutriments,  volution/biod gradation des  l ments organiques et de certains polluants, etc. Les services que rendent les sols vivants aux soci t s sont en partie garantis par la p dofaune. Elle devrait donc  tre  valu e, favoris e et reconnue pour cela.

7. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET NORMATIVES

BAIZE D., GIRAD M.C. (2008). R f rentiel p dologique 2008, Ed. QUAE, 405 p.

AFNOR (2002). Norme NF U 44-551. Supports de culture. D nominations, sp cifications, marquage, 36 p. + annexes.